

FANTASQUE

Publié hebdomadairement par } N. AUBIN, Editeur & } Résidence, N. 177, r. S. Valier.
A. JACQUES, Imprimeur. }

CONDITIONS.

Ce journal rédigé par un *Flâneur* paraît autant que possible chaque Samedi. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. L'abonnement est de 15 sous par mois. Le bureau éditorial du *Flâneur* est établi en toutes les promenades, rues et places publiques. On y trouve l'éditeur lorsqu'il y est. No admittance except on business.



ANNONCES.

Comme nous vivons dans le siècle des progrès et de la réforme, le *Flâneur*, désirant montrer l'exemple en encourageant les talents, paiera toute annonce digne de figurer dans ses pages, à raison de 4 sous la ligne. Toutes communications etc. pourront être laissées chez R. DEVERRY où l'on peut, entre autres rafraîchissements, acheter le *Fantasque*.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. I.]

QUEBEC, 7 JUILLET 1838.

[No. 23.]

Mélanges.

MENDICITE.

Si l'on reconnaît que mendier est un vice que la loi doit réprimer, il faut aussi avouer que dans certaines circonstances la loi est bien dure, nous pourrions même ajouter injuste. Ne serait-ce pas là un sujet digne de toute l'attention du législateur que d'examiner par quels moyens la société peut réprimer la mendicité sans confondre par une même punition les vagabonds avec ces infortunés qui n'ont aucun moyen d'existence autre que la charité publique, et qui faute d'y recourir, mouraient de la plus horrible mort... de faim. C'est un fait de ces exemples sont trop fréquents pour qu'on puisse le nier; à Paris, à Londres, dans toutes les villes, à côté du luxe est la misère, à côté de l'abondance la faim.

Dernièrement, une vieille femme couverte de haillons et tenant dans ses bras un petit enfant, comparaisait devant la police correctionnelle à Paris.

M. le président.—Femme Boulanger, vous n'avez pas de profession ?

La prévenue.—C'est-à-dire... J'en avais bien une dans un temps... Je vendais de la tisane, du coco et autres rafraîchissements innocents.

M. le président.—Pourquoi avez-vous abandonné cet état ?

La prévenue.—C'est Page, mon président, et les infirmités d'une vieille femme... Il s'est trouvé un beau jour que je ne pouvais plus porter ma petite fontaine... Bien fallut y renoncer, pour lors.

M. le président.—Et depuis ce temps, vous ne faites rien ?

La prévenue.—Si fait !... A c'tte heure, je garde l'enfant de ma fille, ce petit s: gentil que vous voyez là, sur mon bras, pendant que sa mère va en journée pour travailler.

M. le président.—Cela vous procure-t-il des ressources ?

La prévenue.—Pas grand'chose... Ma fille est pas bien riche non plus; elle me fait une pension de 15 sous par jour... Avec ça, il faut que je nourrisse le mioche et que je me sustente soi-même.

M. le président.—Et comme ce secours ne suffit pas à vos besoins, vous demandez l'aumône dans les rues ?

La prévenue.—Hé bon Dieu ! mon juge, faut bien se tirer d'affaire comme on peut.—C'était dans les froids de cet hiver, je ramassais du bois dans les rues, et quand y passait quelqu'un qui avait une figure de braves gens, j'y demandais la charité pour ma pauvre petite fille.